

M. Sylvain ROBERT
TRIHOM
BELLIPARC
VERON SUD
RUE YVETTE CAUCHOIS

37420 BEAUMONT EN VERON

Vandœuvre, le 16 Mars 2022

Département formation

Contact : secretariat.cnh@inrs.fr

Ref : F2022/GEN/292422

Objet : Demande d'habilitation Echafaudage de Pied

Madame, Monsieur,

Faisant suite à la demande d'habilitation de votre organisme au dispositif de formation :

Acteur échafaudage de pied

et à l'examen de votre dossier par votre CARSAT/CRAM/CGSS/CSS de rattachement et par la commission Nationale d'Habilitation qui s'est réunie le 30/09/2019, nous avons le plaisir de vous informer que votre organisme :

**Est habilité à dispenser la formation pour une durée de 5 ans
à partir du 30/09/2019 jusqu'au 29/09/2024**

Pour les plateformes de 57270 – UCKANGE et 59820 - GRAVELINE

sous réserve du respect du cahier des charges établi par le réseau prévention. Pour cette période, il vous est attribué le numéro d'habilitation suivant : 1495739/2019/EchafaudageP-01/O/11

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Gérard Moutche
Chef du département Formation de l'INRS

LHERMITE William
TRIHOM
BELLIPARC
37420 BEAUMONT EN VERON

Vandœuvre, le 30/06/2023

Département Formation

Contact : secretariat.cnh@inrs.fr

Objet : Demande d'habilitation Echafaudage roulant - R457 / 1

Madame, Monsieur,

Faisant suite à la demande d'habilitation de votre entité au dispositif de formation suivant :

Prévention des risques liés au montage, au démontage et à l'utilisation des échafaudages roulants
1

et à l'examen de votre dossier par votre entité instructrice et par la Commission Nationale d'Habilitation qui s'est réunie le 29/06/2023, nous avons le plaisir de vous informer que votre entité :

est habilitée à dispenser des formations jusqu'au 29/06/2028.

sous réserve du respect du cahier des charges établi par le réseau prévention. Pour cette période, il vous est attribué le n° d'habilitation suivant :
H31472/2023/Echafaudage roulant - R457-1/O/11

Les contestations et voies de recours à la présente décision font l'objet de précisions dans le cahier des charges joint au dossier de demande d'habilitation.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Gérard Moutche
Chef du département Formation de l'INRS.

